

Conseil municipal en date du 7 Juillet 2020

Présents : Valérie Codhant, Nicolas Mugain, Maurice Crouail, Fabrice Daure, Jonathan Hubert, Fabien Fouquet, Philippe Guyomarc'h, Serge Lanouilh, Guillaume Marque, Valéry Bizière, David Duizidou

Absents/Excusés : Valérie Pecheyran, Sandrine Cloutier, Olivier Soubies, Jacqueline Antonio

1. Complexe Commerçant

2 éléments :

Réunion avec les commerçants :

Une première réunion avait été organisée avec l'ensemble des commerçants en décembre 2019 car la Région lançait à ce moment-là un appel à projets pour la revitalisation des commerces ruraux. Avec la crise sanitaire liée au Covid19, ce premier appel à projet a été abandonné.

Aujourd'hui, Juillet 2020, il est à nouveau possible de déposer des dossiers au nom de la commune au titre de la DETR et de la Région. Pour cela, l'architecte Thierry Meu vient demain pour faire un diagnostic des besoins sur le bâtiment et sur le local boulangerie.

Local Boulangerie :

Suite au départ de M. Vidot- qui est en redressement judiciaire- et de M. et Mme Vigliano, un constat : aujourd'hui, l'activité de vente de pain sur la commune est difficile.

Proposition du Maire : faire un diagnostic économique de cet ensemble. Refaire un recensement des activités aux alentours (Garlin, Sauvagnon,...), solliciter la population avec la CCI de Pau afin de voir :

1 : quelles sont les attentes des Théziens

2 : si on reste sur une boulangerie ou non

Ainsi, avec ce bilan, et suivant le diagnostic de l'architecte, il sera possible de lancer la rénovation et ou la transformation de ce bien.

2 . Travaux salle polyvalente

2 éléments là aussi :

- demain réunion avec l'architecte Thierry Meu : voir avec lui le planning des travaux.

Il convient de valider le projet, déposer le permis de construire, lancer les appels d'offres et les travaux.

- Il faut rencontrer également les associations pour envisager avec eux le planning de leurs activités. Pala, Basket, Patenthèze. Également la problématique de la bibliothèque qu'il va falloir déplacer, idéalement avant la rentrée scolaire. Une discussion d'engage autour de la bibliothèque, de son développement , de sa localisation et de son animation.

3. Propriété Duclos

Division de la propriété en 3 lots.

Le pharmacien a fait une proposition à 40 000 euros pour 1 lot (1200m²) afin d'y réaliser un parking dans un premier temps (lot avec grange).

Julien serait intéressé pour acheter le lot avec la maison pour la détruire et y créer un parking : proposition faite autour de 20-25 000 euros.

Resterait donc 1 lot constructible à vendre de 1025m².

>> Le Conseil attend d'avoir d'autres éléments pour avancer sur ce dossier.

4. Présence médicale

M. le Maire informe être en attente de la nomination du nouveau vice-président en charge de la santé au niveau de la Communauté des communes pour relancer le débat.

Volonté de monter une association des professionnels de santé sur Thèze pour travailler sur la base du contrat local de santé (CLS) et sur notre propre projet de santé (la maison de santé.)

Le Conseil décide la création d'une commission médicale composée de : Jonathan Hubert, Nicolas Mugain, David Duizidou, Valérie Pecheyran et Valérie Codhant.

5. Rapport commission communication

Valérie Pecheyran en Visio.

Lecture de sa note.

Projet de rénovation et mise à jour du site internet

+ outil d'information sms/alerte aux habitants

+ tableau d'affichage électronique ? en fonction du coût

+ bulletin municipal sous forme de gazette plus synthétique mais davantage de numéros/an.

6. Questions diverses

a) Commission de révision des listes électorales

La commission administrative, a notamment pour mission de statuer sur les demandes d'inscription ou de radiation reçues en mairie, de s'assurer que les personnes déjà inscrites ont conservé leur droit à continuer de figurer sur la liste électorale du bureau de vote.

Elle comprend trois membres : un représentant du conseil municipal, un représentant de l'administration désigné par le préfet et un représentant choisi par le président du tribunal judiciaire.

A Thèze, étaient désignés jusqu'alors:

M. Jean Luc Laborde : Préfecture

M. Jean-Claude Mugain : Tribunal Judiciaire

Mme Jacqueline Antonio est désignée pour la commune par le Conseil municipal.

b) CCID

Commission a un rôle central en matière de fiscalité directe locale. Elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou de nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

Elle est composée pour les communes de – de 2000habitants de 6 titulaires et 6 suppléants choisis par la DGFIP à partir d'une liste proposée par la commune faisant état de 12 titulaires et 12 suppléants.

M. le Maire propose d'inscrire tous les conseillers municipaux et 10 autres personnes seront choisies parmi la population.

c) cimetière communal

Projet de cimetière paysager avec l'aide du CAUE de Pau.

Commission pour lancer ce projet: Serge Lanouilh, Nicolas Mugain, et Guillaume Marque.

- devis pour la tombe de Mme Alice Pedemousté par l'entreprise Kleber: travaux pour déplacer cette tombe positionnée en biais dans le cimetière. 980Euros TTC. OK à l'unanimité.

d) festival international de musique de Theze

Il aura lieu sur le parvis de la Mairie le 19 juillet à 18h30.

Monter l'estrade communale le jeudi 16 juillet à 14h.

d) Foire annuelle

Travailler sur ce projet : mise en place d'un groupe de travail, thème à définir.

e) Mme Bonneterre

Problème de coupure d'eau + problème d'étanchéité au sol > Nicolas Mugain va la rencontrer.

Demande de la pièce attenante pour avoir un logement plus spacieux: le Conseil accepte moyennant une augmentation de loyer de 50euros/mois.

Voir les petits travaux de rafraîchissement à faire avant de lui laisser cette pièce.

f) Demande d'un administré

Guillaume Marque a été sollicité par un administré au sujet d'un dossier municipal en cours.

>> Une réponse lui sera faite par M. le Maire.

g) Dossier sécurisation centre bourg

Relancer ce dossier pour pouvoir déposer un dossier de subvention VOIRIE 2020 au département.

Fabien Fouquet et Maurice Crouail ont en charge ce dossier.

- Chemin « Canguilhem » : 12 000 euros TTC de travaux. La commission voirie doit y travailler pour savoir si ces travaux apporteront une solution définitive aux problèmes d'écoulement des eaux sur cette voie.

Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h55